

Partir en vacances sans son animal

Lorsqu'on adopte un animal on a des responsabilités envers lui, il va dépendre de nous tout au long de sa vie. Si vous êtes contraint de partir en vacances sans votre animal, plusieurs moyens existent.

L'abandonner au bord d'une route, dans une colline, sur une aire d'autoroute ou même à la SPA. n'est pas une solution mais une lâcheté.

En France, le code sanctionne l'abandon d'un animal de 2 ans de prison et de 30.000 € d'amendes.

- Le mettre dans une pension (chenil) ou bien en famille d'accueil

– Quelque soit la formule que vous choisirez, il faut préparer votre animal pour qu'il n'en soit pas traumatisé. Habituez le à être confié régulièrement quelques heures ou quelques jours à des amis ou de la famille, pour qu'il se prépare à votre absence plus ou moins prolongé. Éviter une rupture brutale de ses repères de vie quotidienne. Si vous le confiez la veille de votre départ sans l'avoir habitué au préalable vous risquerez de plonger votre animal dans le plus grand désarroi.

– Si vous décidez de le placer dans un chenil, réservez votre place longtemps à l'avance. Tentez un essai de courte durée, regardez attentivement son comportement, s'il est content de revenir ou s'il freine ses quatre pattes à l'approche de la pension...

Ne le laissez pas brutalement pour un mois dans une pension qui lui est inconnue. Il le vivrait comme un abandon ! Selon les chiens, ils refusent la nourriture pendant plusieurs jours et restent prostrés dans le fond de leur cage, en attendant le retour de leurs maîtres, ils dépriment.

– Si votre animal est habitué à la présence d'une personne qui s'occupe de lui quotidiennement le confier à une famille d'accueil, est la solution la plus adaptée.

- Faire appel à un organisme de garde à domicile

Il existe des organismes spécialisés dans la garde à domicile des animaux. Ce sont des personnes (souvent retraitées) qui s'installent chez vous pour prendre soin de votre animal (de vos plantes et vos biens aussi !) le temps de votre séjour. Dans ce cas aussi vous devez vous y prendre à l'avance afin que votre animal s'habitue au contact de ses nouveaux maîtres durant votre séjours et ainsi éviter d'éventuels grève de la faim ou encore destruction de mobilier.

- Confier l'animal à la famille, à des amis ou à des voisins

Maintenant si vous ne vous sentez pas capable de confier votre animal à des inconnus ou si vous ne souhaitez pas déverser de l'argent pour faire garder votre animal durant votre voyage, vous pouvez confier celui-ci à de la famille, des amis proches qui connaissent votre animal ou encore à vos voisins.

Cette alternative est sans doute idéal pour tout le monde !

Posséder un animal n'est pas toujours une mince affaire, et partir en vacances avec ou sans ne s'improvise pas !!!

Laurine Arsène 17 ans.